ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN
2740, avenue Saint-David, Québec (Québec) G1E 4K7 Tél. : 666-4500
ecolesamueldechamplain.ca

Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries
Québec

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN TENUE LE MARDI 4 OCTOBRE 2022 SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME DOMINIQUE FISET

Sont présents :

Berri, Ylan, représentant des élèves
Bilodeau, Annie, représentante des enseignants
Boivin, Karen, représentante des parents
Croteau, Martin, représentant des enseignants
Corbeil, Robert, représentant des parents
D'Avignon, Mathieu, représentant des enseignants
Fiset, Dominique, représentante des parents
Gauthier, Nadine, directrice
Guillemette, Alain, représentant du personnel professionnel
Larochelle, Clémentine, représentante des enseignants
Lauriault, David, représentant des parents
Moreau, Hélène, représentante des parents
Roy, William, représentant des élèves
Tardif, Anne, représentante des enseignants
Tremblay, Olivier, représentant des parents
Tremblay, Sonia, représentante des enseignants
Verpaelst, Caroline, représentante du personnel de soutien

Sont absents :

Lacombe, Isabelle, représentante des parents (substitut)
Lafleur, Émile, représentant des élèves
Mercier, Judith, représentante des parents
Ngoupe, Eric Lunaud, représentant des parents

Assistent également à la rencontre :

Gagnon, Catherine, gestionnaire administrative d'établissement
Tremblay, Jean-Normand, directeur adjoint

Madame Geneviève Tremblay agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Mot de bienvenue

Madame Gauthier, directrice, souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence. Elle les invite à se présenter à tour de rôle. Elle précise que les rencontres auront lieu en personnes, à l'école, tant que les règles sanitaires le permettront. Un mode hybride sera peut-être envisagé, selon le contexte. Elle demande aux membres d'aviser de leur absence à l'avance, dans la mesure du possible, afin de que nous puissions faire appel au parent substitut ou reporter la rencontre si nous prévoyons que le quorum ne soit pas atteint. Les ordres du jour seront envoyés au président ou à la présidente à l'avance pour valider les points.

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 octobre 2022

Madame Gauthier fait lecture de l'ordre du jour.

CE-22/23-01 IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Corbeil

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil d'établissement du 4 octobre 2022 soit adopté.

1. Mot de bienvenue et présentation des membres
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 octobre 2022
3. Nomination au poste de président ou présidente
4. Nomination au poste de vice-président ou vice-présidente
5. Recrutement des représentants de la communauté
6. Questions du public
7. Rapport des comités :
   - 7.1 Comité de parents
   - 7.2 Comité étudiant
8. Adoption des règles de régie interne
9. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2022
10. Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2022
11. Adoption du calendrier des rencontres 2022-2023
12. Dénonciation d'intérêt et autorisation de diffusion de renseignements
13. Procédure d'approbation par courriel pour la programmation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire ou qui se déroulent à l'extérieur de l'école
14. Approbation de la programmation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école
15. Approbation des activités de financement des finissants
16. Approbation des activités de financement pour le voyage en Espagne
17. Approbation des activités de financement FPT
18. Approbation d'une modification des frais chargés aux parents – concentration Soccer (Entente COBEAU)
19. Correspondance
20. Informations de la direction :
    - 20.1 Organisation scolaire 2022-2023
    - 20.2 Projet éducatif – état des travaux
    - 20.3 Portes ouvertes 2022 et offre de services 2023-2024
    - 20.4 Travaux d'été et gymnase
    - 20.5 Projet modulaire pour 2023-2024
21. Questions diverses
22. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Nomination au poste de président ou présidente

Madame Gauthier invite les membres à se proposer ou à proposer quelqu'un pour déterminer qui occupera la présidence du conseil pour l'année 2022-2023.

CE-22/23-02 IL EST PROPOSÉ par madame Caroline Verpaelst

Que la présidence du Conseil d'établissement de l'école secondaire Samuel-De Champlain pour l'année 2022-2023 soit assurée par madame Dominique Fiset.

ÉLUE PAR ACCLAMATION

4. Nomination au poste de vice-président ou vice-présidente

Madame Gauthier invite les membres à se proposer ou à proposer quelqu'un pour

déterminer qui occupera la vice-présidence du conseil pour l'année 2022-2023.

- Monsieur Olivier Tremblay se propose
- Aucun membre ne s'oppose à la nomination de monsieur Tremblay

CE-21/22-03 IL EST PROPOSÉ par monsieur Olivier Tremblay

Que la vice-présidence du Conseil d'établissement de l'école secondaire Samuel-De Champlain pour l'année 2022-2023 soit assurée par monsieur Olivier Tremblay.

ÉLU PAR ACCLAMATION

5. Recrutement des représentants de la communauté

Madame Gauthier explique que le représentant de la communauté doit vouloir s'impliquer et avoir un lien significatif avec notre milieu. Elle invite les membres à faire part de leurs suggestions. Madame Verpaelst suggère de solliciter des intervenants de la maison des jeunes qui sont présents à l'école le midi. Madame Fiset suggère d'approcher un gestionnaire des Promenades Beauport. Monsieur Jean-Normand Tremblay suggère de solliciter monsieur Jean-Philippe Gagné, qui est à l'emploi d'un organisme communautaire qui œuvre auprès des jeunes. Il lui envoie un courriel au cours de la rencontre et celui-ci confirme qu'il est intéressé à se joindre au conseil. La secrétaire communiquera avec monsieur Gagné pour lui confirmer le calendrier des rencontres.

6. Questions du public

Il n'y a pas de public.

7. Rapport des comités :

7.1 Comité de parents

En l'absence de monsieur Ngoupe, il n'est pas possible de faire le suivi des rencontres de l'année passée.

7.2 Comité étudiant

Monsieur Roy informe les membres des activités qui se sont déroulées depuis le début de l'année :

- Dîner de la rentrée
- Dîner pizza avec démonstrations de skate et de cirque
- Activité d'accueil pour les élèves de sec. 1
- Voyages étudiants à Toronto
- Campagne électorale et élections du parlement étudiant

Les activités organisées ont été très appréciées par les élèves.

Présentement, le comité étudiant travaille un projet ayant pour objectif d'amener les élèves à assister aux parties sportives des équipes de l'école pour les encourager et renforcer le sentiment d'appartenance.

Madame Fiset félicite les élèves pour leur engagement.

8. Adoption des règles de régie interne

Les membres ont reçu le document au préalable et ont pu en prendre connaissance avant la séance.

D'autre part, madame Gauthier indique que le contenu de la formation obligatoire des membres des CÉ sera acheminé par courriel en version électronique. Les membres qui souhaitent recevoir une copie papier des fiches peuvent en faire la

demande à la secrétaire.

CE-22/23-04 IL EST PROPOSÉ par monsieur Mathieu D'Avignon, appuyé par monsieur David Lauriault

Que les membres adoptent les règles de régie interne du Conseil d'établissement de l'école Samuel-De Champlain pour l'année 2022-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2022

La direction rappelle que la personne qui va proposer l'adoption devait être présente à la rencontre.

Une coquille est à corriger au point 10 : retirer un « si »

CE-22/23-05 IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Corbeil, appuyé par monsieur William Roy

Que les membres du Conseil d'établissement adoptent le procès-verbal modifié de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire Samuel-De Champlain tenue le mardi 7 juin 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Suivis au compte rendu de la séance ordinaire du 7 juin 2022

15. 3 Travaux d'été et gymnase

Les travaux pour rafraîchir le gymnase et l'aménager aux couleurs de l'école sont en cours. Ils ont débuté en juin tel que prévu, mais ne sont pas encore terminés (acoustique et finition). Ils seront finalisés prochainement.

Les travaux sur l'éclairage sont aussi en cours. Ils sont exécutés aux frais du Centre de services scolaire. Il y a eu des retards en raison de la main d'œuvre et ils devraient être terminés d'ici Noël.

L'été prochain, le revêtement et le béton du plancher du Salon étudiant et de la cafétéria seront refaits car la céramique lève. Ces travaux sont aussi aux frais du Centre de services scolaire. En théorie, les travaux devraient être terminés pour la rentrée. Un membre fait part de sa préoccupation par rapport au fait que des retards sont possibles et que nous n'aurons pas d'autre alternative s'ils ne sont pas terminés à la rentrée. Ces deux aires communes sont des espaces très achalandés.

Madame Gagnon souligne qu'il ne peut pas y avoir plus d'un seul entrepreneur dans la bâtisse à la fois. Nous ne pouvons donc pas mener deux projets en même temps.

Madame Gauthier mentionne qu'il y a une ouverture de la part du ministère pour revamper les écoles qui ont besoin d'être rafraichies et que des enveloppes seront possiblement disponibles à cet effet. Il est à noter que l'aménagement physique des lieux est un facteur de réussite des élèves. Selon les budgets disponibles, on en profitera peut-être pour rafraichir le salon étudiant.

Traverse piétonnière : En terminant, un représentant de la Ville a contacté Mme Gagnon concernant la demande d'ajout d'une traverse piétonnière. La Ville analyse présentement différentes possibilités. Madame Comtois, directrice adjointe, devrait former un comité et une réflexion sera amorcée, entre autre, par rapport aux fumeurs qui se regroupent sur le terrain en face. Il est envisagé

d'installer des bancs. Il est à noter que nous sommes toujours en attente de la Ville pour l'installation d'une poubelle sur le bord de la rue. Les membres remarquent qu'il y a moins de présence policière sur St-David. Il arrive aussi que des élèves entravent la circulation. Un membre s'engage à en parler à une députée qu'il connaît bien. Une relance sera faite à la Ville.

11. Adoption du calendrier des rencontres 2022-2023

Les membres ont reçu la proposition de calendrier à l'avance et en ont pris connaissance. Une vérification a été faite au préalable afin de s'assurer qu'il n'y a pas de conflit avec les dates des rencontres du Comité de parents et du Conseil d'administration du Centre de services scolaire.

CE-22/23-06 IL EST PROPOSÉ par monsieur Olivier Tremblay, appuyé par madame Sonia Tremblay

Que les membres du Conseil d'établissement adoptent le calendrier des rencontres du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Dénonciation d'intérêt et autorisation de diffusion de renseignements

Les membres ont reçu les formulaires à compléter et à retourner à la secrétaire.

13. Procédure d'approbation par courriel pour la programmation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire ou qui se déroulent à l'extérieur de l'école

Madame Gauthier explique qu'il arrive, à l'occasion, qu'une demande d'activité soit déposée entre deux séances et qu'on ne puisse pas attendre à la prochaine rencontre pour la traiter, les délais étant trop serrés. Une procédure d'approbation par courriel a été mise en place il y a trois ans et madame Gauthier propose de la reconduire. Si les membres sont d'accord, ils recevront la demande d'approbation par courriel et, s'ils voient un inconvénient à la tenue de l'activité, ils devront le signaler à madame Geneviève Tremblay, dans le délai indiqué. Ces demandes ont été approuvées par le CPE au préalable. Un premier filtre a été fait. Afin de laisser une trace, ces activités approuvées par courriel figureront dans le procès-verbal de la prochaine séance prévue au calendrier. Les membres sont d'accord avec cette façon de faire.

Madame Gagnon explique que nous bénéficions d'une mesure pour défrayer certains frais de sorties culturelles en lien avec le programme La Culture à l'école et que les coûts de certaines activités sont inclus dans la facture scolaire.

14. Approbation de l'organisation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école

Les membres ont reçu les demandes au préalable et en ont pris connaissance. Madame Gauthier les invite à faire part de leurs questions et commentaires.

CE-22-23-07 IL EST PROPOSÉ par monsieur William Roy, appuyé par monsieur Mathieu D'Avignon

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent la tenue des activités et sorties éducatives suivantes :

- Footgolf (11 octobre 2022)
- Footgolf (13 octobre 2022)
- Cégep Garneau (20 octobre 2022)
- Matchs de ligue concentration Soccer (20 oct., 22 nov., 19 janv. et 20 fév.)
- Visite du Salon Carrière formation (21 octobre 2022 AM)
- Les ateliers fauniques sur les traces de la faune (21 octobre 2022 AM)
- Événement sportif / Le Pentathlon de Samuel (21 octobre 2022 PM)
- Arbraska Chauveau (24 octobre 2022 AM)

- Arbraska Chauveau (31 octobre 2022 PM)
- Jeux photoniques (2 novembre 2022)
- Arbraska Chauveau (4 novembre 2022 AM)
- Pièce de théâtre Moby Dick (24 octobre 2022 PM)
- Voyage culturel et éducatif en Espagne (avril 2023)
- Calendrier hockey 2022-2023 (plusieurs dates durant l'année)
- Activités diverses et ponctuelles CL (plusieurs fois durant l'année)
- Activités diverses et ponctuelles FPT (plusieurs fois durant l'année)
- Sorties Pré-Dep (plusieurs fois durant l'année)

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

15. Approbation des activités de financement pour le bal des finissants

Monsieur D'Avignon, responsable du comité du bal, résume la demande. Les finissants souhaitent organiser des activités de financement tout au long de l'année afin de réduire le coût de leur carte de bal (vente de pop-corn, de roses, etc.). La direction mentionne que les sous amassés dans le cadre de campagnes de financement appartiennent à l'école. Les balises ont été revues par le CSS depuis la pandémie. Si les sommes ne peuvent pas être utilisées, elles demeureront à l'école pour les élèves de l'année suivante.

CE-22-23-08 IL EST PROPOSÉ par madame Karen Boivin, appuyée par madame Clémentine Larochelle

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent les activités de financement du comité du bal des finissants 2022-2023. Les montants amassés serviront à financer le bal des finissants.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

16. Approbation des activités de financement pour le voyage en Espagne

Madame Gagnon résume la demande. Le responsable de la concentration soccer souhaite organiser des activités de financement pour diminuer le coût du voyage en Espagne prévu en avril 2023. La demande vise à permettre les activités de financement suivantes :

- Ramassage de canettes en octobre et au Superbowl (février 2023)
- Tournoi de futsal en février
- Souper spaghetti en mars

Il est possible qu'un encan soit aussi organisé, mais une demande officielle suivra à cet effet, le cas échéant.

CE-22-23-09 IL EST PROPOSÉ par madame Clémentine Larochelle, appuyée par madame Anne Tardif

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent les activités de financement organisées dans le cadre du voyage en Espagne. Les montants amassés serviront à financer le voyage en Espagne prévu en avril 2023.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

17. Approbation des activités de financement FPT

Madame Gauthier résume la demande. Dans le cadre du cours Sensibilisation au monde du travail, les élèves du programme FPT sont amenés à faire plusieurs projets entrepreneuriaux au cours de l'année scolaire. Les élèves, accompagnés par l'enseignante et leur T.E.S., participent à toutes les étapes de l'élaboration des projets. En effet, ils fabriquent des produits, en font la publicité et les vendent (boutique de Noël, St-Valentin, etc.). Le but n'est pas de faire des profits avec la

vente des produits, mais bien de préparer les jeunes au marché du travail. En effet, les profits sont utilisés pour défrayer les coûts de production et, s'il y a des surplus, ils sont utilisés pour financer des activités pour les élèves.

CE-22-23-10 IL EST PROPOSÉ par monsieur Mathieu D'Avignon, appuyé par monsieur David Lauriault

Que les membres du Conseil d'établissement de l'école Samuel-De Champlain approuvent la vente des produits fabriqués par les élèves de FPT dans le cadre de leurs cours. Les produits fabriqués seront vendus sur l'heure du midi, à différents moments dans l'année (ex. : Halloween, Noël, St-Valentin, Pâques, etc.). Les montants amassés serviront à payer les coûts de production et les surplus seront utilisés pour financer des activités pour les élèves du programme FPT.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

18. Approbation d'une augmentation des frais chargés aux parents en soccer

Lors de la construction du stade, une entente a été convenue pour que les frais relatifs à l'accès aux installations soient moindres ou nuls (entente COBEAU, car le CSS a donné un terrain à la ville). Cette année, nous avons été avisés que l'entente est terminée. Depuis l'approbation des frais chargés aux parents, 77 000 $ de frais imprévus se sont ajoutés. Une analyse a été faite et différentes propositions seront déposées aux membres. Dès l'an prochain, une augmentation importante des frais chargés aux parents est à prévoir (plus de 45% d'augmentation). Cette augmentation touche une petite proportion d'élèves (environ 162).

Après analyse de la situation, la direction dépose 2 propositions aux membres.

- Augmentation assumée par l'école.
- Expliquer la situation aux parents concernés et augmenter les frais de 200 à 300$ par élève pour éponger le manque à gagner. Pour les prochaines années, les frais annoncés tiendront compte des frais d'accès aux installations du stade.

Un parent demande si une vérification a été faite auprès des ministères pour valider si nous pouvons bénéficier d'une aide financière. La direction indique que non, mais souligne que chaque parent d'un enfant inscrit dans un programme particulier bénéficie déjà d'un crédit pouvant aller jusqu'à 200$.

Si la deuxième proposition est retenue, les parents de soccer pourraient recevoir une facture supplémentaire puisqu'ils ont déjà payé pour cette année. La démarche d'augmenter les frais en cours d'année est légale, mais la direction souhaite avoir l'appui des membres.

Un membre questionne le fait que la fin de l'entente COBEAU n'ait pas été prévue d'avance et que nous nous retrouvons devant le fait accompli.

Il est à noter que dans les autres écoles, des frais de glace et d'utilisation des installations sont chargés aux parents.

La direction indique que les membres ne sont pas obligés de statuer ce soir, mais qu'un suivi doit être fait rapidement, car si on décide de facturer les parents, nous devons le faire le plus tôt possible en début d'année.

Un parent déplore que la Ville ne soit pas plus négociable. La direction mentionne que l'entente a été conclue pour une période de 10 ans, mais nous avons déjà utilisé toutes les plages de réservation octroyées. Il est aussi à noter que l'entente regroupait plusieurs établissements scolaires (ex. : Seigneurie, Farandole, etc.). Une validation légale est à faire afin de s'assurer que c'était bien indiqué dans le contrat que nous avions un maximum d'heures d'utilisation.

Un parent questionne le fait qu'une nouvelle entente ne soit pas conclue entre la Ville et les établissements scolaires. On sait pourtant que le sport est important pour les jeunes. La direction explique que ce sont des ententes gérées par le CSS. Il demande s'il est possible de négocier les frais d'augmentation, de planifier une augmentation graduelle ou de faire un front commun des écoles concernées pour aider à négocier une baisse des frais. Un autre membre demande s'il est possible de solliciter des commanditaires. Des validations seront faites à cet effet.

Dans les faits, si on décortique l'augmentation, ça revient à 4,30$ par période de soccer. Les coûts ne sont pas très élevés. Même s'il y a une hausse des frais d'inscription, nous demeurons compétitifs par rapport aux autres écoles qui offrent des programmes sport-études (ex. : Cardinal Roy). De plus, en utilisant des installations voisines de l'école, nous économisons sur les frais de transport.

Un parent exprime son malaise par rapport au fait que les parents ont été informés des coûts l'an dernier et que nous ne respectons pas ce qui a été annoncé.

La direction s'engage à rapporter à la direction générale du CSS les propos tenus séance tenante et de faire part des propositions et réflexions des membres. Un suivi sera fait à la prochaine rencontre.

En terminant, un parent remarque que l'accessibilité aux installations de la Ville est plus difficile en général. Par exemple, l'équipe Royal Beauport doit aller disputer des parties à Lévis. Les installations sont utilisées pour d'autres sports que ce qui est prévu au départ et cela réduit les plages de disponibilités.

19. Correspondance

Pas de correspondance.

20. Informations de la direction

20.1 Organisation scolaire 2022-2023

À la suite de la déclaration de la clientèle au 30 septembre, madame Gauthier dresse le portrait de l'école. Notre établissement compte environ 130 membres du personnel et 1041 élèves sont inscrits actuellement. Nous sommes presque à pleine capacité et l'occupation des locaux devient problématique. Elle fait part du nombre d'élèves par niveau.

20.2 Projet éducatif – état de situation

Ce point est reporté. Les membres ont reçu une copie du document et ils pourront le lire en attendant la prochaine réunion.

20.3 Portes ouvertes 2022 et offre de services 2023-2024

Monsieur Tremblay informe les membres que les portes ouvertes auront lieu le jeudi 13 octobre, de 18h30 à 20h30, en présentiel. L'organisation suit en cours. Une cinquantaine de membres du personnel se sont portés volontaires pour aider au déroulement. Le guichet unique d'inscription ouvrira dans les prochains jours.

Offre de services 23-24 :

Monsieur Tremblay informe les membres d'une nouveauté pour la concentration Soccer. En effet, un profil à quatre (4) périodes est en cours de développement. Deux profils seront donc offerts l'année prochaine : un à quatre (4) périodes et un autre à six (6) périodes.

20.4 Travaux d'été et gymnase

Le sujet a été abordé au point *Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2022*.

20.5 Projet modulaire 2023-2024

Point reporté.

21. Questions diverses

Monsieur Olivier Tremblay mentionne qu'on parle souvent des élèves dans les comités, mais pas des enseignants qui s'impliquent. Il a beaucoup apprécié la rencontre de parents et il a été impressionné par l'évolution de l'utilisation des outils technologiques. Il exprime son respect envers les enseignants et leur lève son chapeau.

La direction indique que les élèves ont de plus en plus de besoins depuis la pandémie et qu'il y a une certaine fébrilité depuis le retour à la normale. Les jeunes ont vécu la situation différemment. Une formation en soutien bienveillant a d'ailleurs été offerte aux membres du personnel en début d'année afin de les aider à intervenir auprès des élèves dans un contexte post-pandémique.

En terminant, nous sommes toujours à la recherche d'enseignants. Des enseignants non légalement qualifiés ont été engagés (stagiaires) et ils ont davantage besoin de support.

22. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, madame Dominique Fiset propose, appuyée par madame Sonia Tremblay, que la séance soit levée à 21h18.

La présidente,
Dominique Fiset

La secrétaire,
Geneviève Tremblay